

LES PROFESSIONS EN RELATION D'AIDE

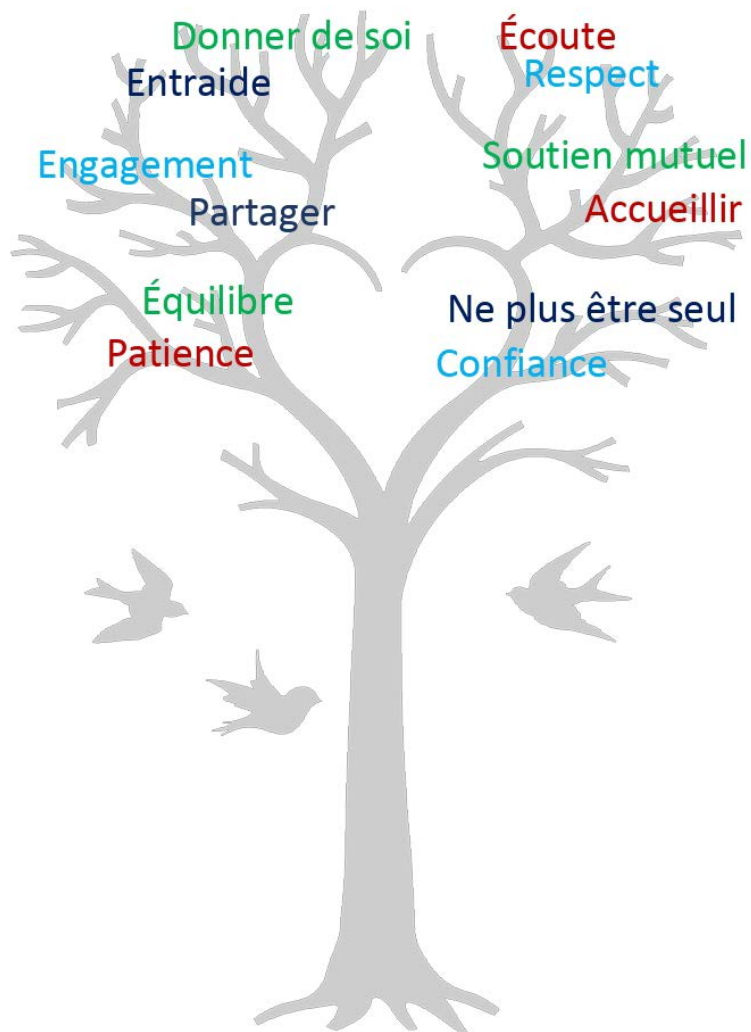


Table des matières

Table des matières	2
MISE EN CONTEXTE	3
CONSEILLER.ÈRE EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	4
CONSEILLER.ÈRE D'ORIENTATION	4
CRIMINOLOGUE.....	5
TECHNICIEN.NE D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE.....	5
ERGOTHÉRAPEUTE	6
GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES	7
INFIRMIER.ÈRE CLINICIEN.NE GÉNÉRALISTE.....	8
TECHNICIEN.NE INFIRMIER.ÈRE.....	8
MÉDECIN.....	9
NEUROPSYCHOLOGUE.....	10
ORTHOPÉDAGOGUE	11
ENSEIGNANT.E EN ADAPTATION SCOLAIRE	11
ORTHOPHONISTE.....	12
PSYCHOÉDUCATEUR.TRICE.....	13
TECHNICIEN.NE EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	13
PSYCHOLOGUE.....	14
PSYCHOTHÉRAPEUTE.....	15
PSYCHIATRE	16
SEXOLOGUE	17
TRAVAILLEUR.SE SOCIAL.E.....	18
TECHNICIEN.NE EN TRAVAIL SOCIAL	18
RÉFÉRENCES.....	19

MISE EN CONTEXTE

Ce document a pour objectif de permettre une exploration des professions en relation d'aide. À noter que les informations présentées peuvent changer.

Avant de faire toute demande d'admission, il est primordial que tu consultes les sites Internet, les guides d'études et les répertoires des programmes des universités. Ceux-ci sont d'ailleurs accessibles au centre d'information scolaire (A-208). De plus, tu peux aussi rencontrer la conseillère en information scolaire pour un supplément d'informations.

Afin de faciliter la lecture de ce guide, seul le genre masculin est utilisé. Lorsque cela est plus pertinent, il inclut alors le genre féminin.

Document réalisé par : Louise Désilets

Collaboration : Véronique Filion, Cégep, Édouard-Montpetit

CONSEILLER.ÈRE EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Les professionnels du développement de carrière se consacrent à mettre en valeur les compétences humaines afin d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet d'études et de carrière. Le conseiller pourra concevoir ou implanter, entre autres, des programmes de formation en employabilité et en insertion socioprofessionnelle qui participeront au développement épanouissant de la carrière et à l'adaptation des individus à leur milieu scolaire et professionnel.

Source : UQAM

CONSEILLER.ÈRE D'ORIENTATION

L'exercice de l'orientation consiste à évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu, à intervenir sur l'identité ainsi qu'à développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation dans le but de permettre des choix personnels et professionnels tout au long de la vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière chez l'être humain en interaction avec son environnement.

Source : site internet de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Agent d'aide socioéconomique• Agent de probation• Aide pédagogique individuel• Conseiller aux stages en entreprise• Conseiller en orientation• Conseiller en emploi• Conseiller en gestion de carrière• Conseiller en information scolaire• Conseiller en ressources humaines• Intervenant psychosocial	FORMATION REQUISE <ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en développement de carrière• Baccalauréat en orientation• Maîtrise en orientation ou en carriérologie• Le diplôme de maîtrise est obligatoire pour accéder à la profession de conseiller d'orientation et à l'Ordre des conseillers d'orientation du Québec.
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Indécision professionnelle• Motivation scolaire et professionnelle• Développement de carrière• Évalue le retard mental• Intervention sur l'identité• Transition (aptitudes professionnelles, retraites)• Rétablissement de l'autonomie socioprofessionnelle• Recherche d'emploi• Insertion professionnelle• Réaffectation professionnelle• Planification de carrière• Coordination de stages en entreprise	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• À son compte• Bureaux de placement• Carrefours Jeunesse Emploi (CJE)• Centres d'accueil• Centres de détention• Centres de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes• Centres de réadaptation pour handicapés physiques• Centres de réadaptation pour mésadaptés sociaux• Centres locaux d'emploi• CSST et SAAQ• Établissements d'enseignement• Gouvernement fédéral• Gouvernement provincial• Carrefour jeunesse-emploi
QUALITÉS REQUISES : Écoute, empathie, capacité d'analyse, ouverture d'esprit, autonomie, discrétion, esprit critique, curiosité intellectuelle et entregent	

CRIMINOLOGUE

Le criminologue analyse et coordonne les actions de prévention, les pratiques législatives ou la politique pénitentiaire en ce qui a trait à la délinquance criminalisée et à ses effets. Il intervient dans le traitement et la prise en charge des contrevenants, des victimes et des populations à risque. En tant que professionnel, c'est un praticien confronté à des individus, des groupes ou des collectivités qui intervient en milieux communautaires et dans les institutions de la justice pénale. Le criminologue est appelé à travailler en lien étroit avec la police, les tribunaux, les prisons et pénitenciers, les victimes de crime, les familles et les contrevenants (jeunes et adultes).

Source : Université Laval

TECHNICIEN.NE D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE

Ce technicien sera en mesure d'intervenir quotidiennement et de façon directe auprès des jeunes ou des adultes prédélinquants et délinquants, des hommes et des femmes, mais aussi auprès des victimes d'actes criminels. Son rôle comporte une triple dimension : l'encadrement, l'observation et la relation d'aide.

Le technicien intervient de façon directe et quotidienne auprès de personnes, adultes ou juvéniles, présentant des risques d'agir délinquants ou de récidive. Ses fonctions s'exercent principalement en milieu institutionnel et fermé; il doit donc être préparé à travailler en équipe et dans un cadre structuré. Cette réalité se traduit notamment par un emploi du temps programmé, des quarts de travail et des semaines irrégulières. Les politiques criminelles actuelles ayant tendance à favoriser l'implication communautaire, le technicien devra aussi appliquer des programmes d'intervention en milieu ouvert.

Source : Pygma

<p>TITRE D'EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent au classement des détenus en centre de détention • Agent conseiller d'un centre d'aide pour délinquants • Agent conseiller en maison de transition • Agent correctionnel, de probation ou de libération • Agent de l'indemnisation des victimes d'actes criminels • Conseiller en maison de transition • Criminologue-clinicien • Intervenant communautaire, en toxicomanie, alcoolisme ou jeu pathologique • Travailleur de rue • Technicien d'intervention en délinquance 	<p>FORMATION REQUISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technique d'intervention en délinquance • Baccalauréat en criminologie permettant d'exercer au Québec. • Des programmes de criminologie sont aussi offerts à la maîtrise et au doctorat.
<p>CHAMPS D'EXPERTISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administration de la justice • Analyse statistique sur la criminalité • Assistance aux victimes • Analyse et coordonne les actions de prévention qui a trait à la délinquance. • Intervention auprès des délinquants • Intervention auprès des victimes d'actes criminels • Analyse et évalue des décisions prises par le service de police. • Effet de la victimisation • Conduites antisociales 	<p>MILIEUX D'INTERVENTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction de la protection de la jeunesse • Établissements de détention • Centres jeunesse (centres de réadaptation) • Établissements d'enseignement • Gendarmerie royale du Canada • Gouvernements provincial et fédéral • Maisons d'hébergement, centres communautaires • Organismes communautaires • Services correctionnels ou services de police • Maison d'hébergement
<p>QUALITÉS REQUISES :</p> <p>Autonomie, leadership, ouverture d'esprit, capacité d'écoute, sens de l'organisation, esprit de synthèse, résistance au stress, sens de l'observation, discrétion, dynamisme, esprit d'équipe, esprit d'analyse et esprit critique.</p>	

ERGOTHÉRAPEUTE

Personne qui, à titre de spécialiste de la santé, intervient auprès d'individus de tout âge atteints d'une incapacité physique ou mentale qui entrave leurs activités quotidiennes (soins personnels, activités domestiques, loisirs, travail, rôles sociaux, etc.). À cette fin, l'ergothérapeute analyse la condition physique et mentale de ses patients, évalue leur potentiel, leurs intérêts et leurs limites.

Elle développe et met en œuvre un programme d'intervention basé sur des activités thérapeutiques ou éducatives favorisant la réadaptation fonctionnelle, l'intégration ou le maintien de ses patients dans leur milieu (travail manuel, tâches domestiques, expression artistique, activités physiques et sportives, jeux éducatifs et récréatifs, etc.). Elle évalue également le milieu de vie et suggère au besoin des aides techniques ou certains aménagements domiciliaires.

Source : Université de Montréal

***préalables de sciences et math exigés**

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Ergothérapeute	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en ergothérapie• Bachelor of science – Rehabilitation science• Le diplôme de maîtrise est obligatoire pour accéder à la profession d'ergothérapeute.
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Évalue les capacités fonctionnelles de la personne pour connaître ses déficits et participe à l'établissement d'un diagnostic fonctionnel.• Élabore le programme d'intervention avec la personne.• Met en application le programme d'intervention et le modifie selon l'évaluation du patient ou supervise la réalisation par des personnes compétentes.• Évalue les milieux de vie et de travail de la personne et suggère des adaptations, s'il y a lieu.• Collabore à la conception et à la réalisation de programme de réadaptation pouvant impliquer différents intervenants.• Tient à jour les dossiers cliniques.• Peut créer du matériel adapté et des aménagements environnementaux pour pallier diverses situations de handicap.	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• Centres communautaires de soins de santé (CISS)• Centres hospitaliers• Centres d'hébergement et de soins de longue durée• Centres de réadaptation• Centres hospitaliers de soins psychiatriques• Centres hospitaliers universitaires• Centres de jour• Cliniques externes• Secteurs industriels, commerciaux et manufacturiers• Cabinets privés
QUALITÉS REQUISES : Écoute, capacité d'observation, capacité d'analyse, jugement, ouverture d'esprit, sens critique, esprit créatif et respect de la personne	

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

Leurs objectifs propres visent l'attraction organisationnelle, la mobilisation, la fidélisation et le développement des employés, de même que l'intégration aux conditions de travail de l'organisation de celles énoncées par les politiques publiques et la législation, et l'application des conventions collectives, le cas échéant, et leur négociation.

Ces professionnels voient à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des pratiques de gestion des ressources humaines de l'organisation, par exemple, le recrutement, la sélection, la formation et le développement, la gestion du rendement, la rémunération et la gestion de la diversité. Ils s'occupent également des relations de travail et de la résolution des conflits.

Source : UQAM

<p>TITRE D'EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur des ressources humaines • Assistant à la direction des ressources humaines • Agent de recrutement, de dotation, des services de la paie, de formation, etc. • Analyste des emplois • Conseiller en ressources humaines • Consultant en ressources humaines • Coordonnateur en ressources humaines • Directeur des ressources humaines, des services administratifs • Représentant lors des négociations collectives • Spécialiste en rémunération • Spécialiste en relations de travail • Spécialiste ou conseiller en santé et sécurité au travail 	<p>FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat en gestion des ressources humaines • Baccalauréat en administration, spécialisation en gestion des ressources humaines • Il faut passer l'examen de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec pour pratiquer.
<p>CHAMPS D'EXPERTISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire de la médiation dans les conflits de travail et les griefs. • Élaborer des classifications de poste, des descriptions de travail ainsi que des systèmes d'évaluation des compétences. • Planifier et administrer les régimes de dotation et de rémunération globale, ainsi que les programmes de formation et de perfectionnement professionnel, d'aide aux employés salariés, d'équité en matière d'emploi et d'action positive. • Recruter le personnel et veiller à sa formation. • Coordonner le programme d'évaluation du rendement des personnes employées et des cadres. 	<p>MILIEUX D'INTERVENTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bureaux de placement • Centres locaux d'emploi • Comités sectoriels de main-d'œuvre • PME et grandes entreprises (détaillants, distributeurs, importateurs, manufacturiers, fournisseurs de services, grossistes) • Services-conseils et firmes en gestion • Services de dotation, de recrutement, de planification de la main-d'œuvre, de formation, etc. • Institutions d'enseignement • Travail autonome (à titre de consultants en ressources humaines après plusieurs années d'expérience pertinente en gestion des ressources humaines)
<p>QUALITÉS REQUISES :</p> <p>Capacité d'écoute, discrétion, diplomatie, esprit d'analyse, esprit d'équipe, leadership, ouverture d'esprit, persuasion et sens de l'organisation</p>	

INFIRMIER.ÈRE CLINICIEN.NE GÉNÉRALISTE

Le diplômé de ce programme planifie et prodigue les soins nécessaires au rétablissement ou au maintien du bien-être des patients. Il surveille leur état de santé, administre les traitements et les médicaments selon l'ordonnance du médecin, observe leurs réactions et les consignes dans un dossier médical. Il favorise la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le recouvrement et la réadaptation.

TECHNICIEN.NE INFIRMIER.ÈRE

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et traitements infirmiers et médicaux dans les buts de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

Source : L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Infirmier• Infirmier-clinicien• Réussir l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec pour obtenir le droit de pratiquer.	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Technique en soins infirmiers*• Baccalauréat en sciences infirmières*• Maîtrise en sciences infirmières – pratique avancée pour devenir infirmière-praticienne spécialisée (IPS)
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Évalue l'état de santé du patient et prépare le plan d'intervention.• Prodigue les soins infirmiers requis selon le problème de santé du patient.• Assure le suivi systématique de clientèles vulnérables et présentant des problèmes de santé complexes.• Participe à la gestion des soins dans son milieu par l'élaboration de politiques et de programmes.• Exerce un rôle de conseiller auprès de ses collègues et de l'équipe interdisciplinaire.• Coordonne le travail d'équipe.• Assure l'orientation du nouveau personnel et participe à la formation des stagiaires.• Collabore à des activités qui visent la promotion de la santé et du bien-être et la prévention des maladies.• Actualise régulièrement ses connaissances par de la formation continue.	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• Centres communautaires de soins de santé (CISS)• Centres hospitaliers• Cabinets de médecins• Centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés• Hôpitaux psychiatriques• Établissements de soins pour personnes âgées• Organismes d'aide internationale• Services de laboratoires médicaux, d'analyses diagnostiques et de radiologie• Services de soins de santé à domicile
QUALITÉS REQUISES : <p>Capacité d'écoute, patience, résistance au stress, sens de l'observation, capacité d'analyse, jugement, entregent, discrétion, respect de la personne, rigueur et facilité d'adaptation</p>	

**Préalables en math et sciences peuvent être exigés*

MÉDECIN

Professionnel de la santé qui diagnostique et traite les maladies, les troubles physiologiques et les traumatismes de l'organisme humain et qui s'occupe de la solution ainsi que de la prévention des problèmes de santé que peuvent éprouver les individus de tout âge en vue de leur apporter les meilleurs soins possibles.

Source : Repères

**préalables de sciences et math exigés*

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Médecin en médecine familiale et médecin spécialisé	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Doctorat de 1^{er} cycle en médecine (4 à 5 ans)• Études de 2e cycle, appelée « résidence », qui mène à l'obtention du droit de pratique en s'orientant vers la médecine de famille (durée de 2 ans) ou vers l'une des 53 spécialités reconnues par le Collège des médecins du Québec (durée de 4 à 8 ans).• La résidence est constituée principalement de stages pratiques. Ces stages sont rémunérés selon une entente convenue entre la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) et le gouvernement du Québec.
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Examine le patient.• Fait effectuer les analyses, les radiographies et les tests nécessaires au diagnostic.• Analyse les résultats et établit son diagnostic.• Prescrit les médicaments et les traitements.• Conseille les patients en ce qui a trait à l'hygiène et à la prévention des maladies.• Coordonne les soins et réfère aux intervenants appropriés selon le cas.• Assure le suivi du patient lorsqu'il est référé à d'autres intervenants.• Peut suivre les femmes enceintes, faire les accouchements et assurer les soins après l'accouchement.• Rapporte, pour les registres d'état civil, les naissances et les décès.• Établit et tient à jour le dossier médical du patient.• Participe à des congrès et parfait ses connaissances.• Peut être appelé à se rendre auprès de patients incapables de se déplacer.• Peut faire de la recherche et enseigner.	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• Centres communautaires de soins de santé (CISS)• Centres hospitaliers• Cabinets de médecins• Établissements de soins pour personnes âgées• Hôpitaux psychiatriques• Services de soins de santé à domicile• Organismes d'aide internationale• Établissements pour bénéficiaires internes (centres d'accueil, maisons de transition, etc.)
QUALITÉS REQUISES : Capacité d'écoute, capacité d'observation, capacité d'analyse, jugement, ouverture d'esprit, respect de la personne, minutie, patience, discrétion, résistance au stress, polyvalence et rigueur	

NEUROPSYCHOLOGUE

Professionnel qui évalue la nature et l'importance des troubles des fonctions cérébrales (la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, l'intelligence, la prise de décision, etc.) dans le but de comprendre la nature exacte des difficultés que rencontre l'individu afin de l'aider à améliorer sa qualité de vie. Le travail du neuropsychologue est principalement axé sur l'évaluation des troubles neuropsychologiques notamment à l'aide de tests psychométriques.

Source : Repères et site internet de l'Association québécoise des neuropsychologues

<p>TITRE D'EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Neuropsychologue clinicien 	<p>FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat en psychologie, certaines universités offrent une spécialisation en neuropsychologie au 1^{er} cycle • Pour avoir accès à la profession de psychologue ou de neuropsychologue, il faut avoir complété un baccalauréat et un doctorat en psychologie ou en neuropsychologie clinique.
<p>CHAMPS D'EXPERTISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étudie les comportements et le fonctionnement psychologique et cognitif du client. • Choisit les modalités d'évaluation adaptées à la problématique du client (entrevue, observation, questionnaire, tests psychométriques, etc.). • Procède à l'évaluation neuropsychologique de la personne qui consulte. • Effectue une analyse approfondie des résultats obtenus et rédige un rapport. • Conseille le client et lui propose une prise en charge visant à lui permettre de retrouver une qualité de vie optimale. • Effectue les suivis de progression des clients. 	<p>MILIEUX D'INTERVENTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hôpitaux • CLSC • Centres de réadaptation en déficience physique • Centres de réadaptation en déficience intellectuelle • Écoles primaires, secondaires, cégeps et universités • Cabinets privés • Centres communautaires de soins de santé (CISSS)
<p>QUALITÉS REQUISES :</p> <p>Capacité d'écoute, curiosité intellectuelle, rigueur, ouverture d'esprit, facilité à communiquer et discrétion</p>	

ORTHOPÉDAGOGUE

Professionnel qui intervient auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes étant susceptibles de présenter ou ayant des difficultés ou des troubles d'adaptation et d'apprentissage. Ceci dans le but de leur permettre de progresser de façon optimale, notamment en lecture, en écriture, en mathématiques et sur le plan des stratégies d'apprentissage.

ENSEIGNANT.E EN ADAPTATION SCOLAIRE

Cette personne enseigne des matières scolaires à un groupe d'élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA), de comportement ou une déficience dans une classe spéciale au primaire, au secondaire ou à l'éducation des adultes dans le but de favoriser, par des actions pédagogiques adaptées aux difficultés ciblées, l'acquisition de compétences et de connaissances qui seront utilisées dans divers domaines.

Source : Repères

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Conseiller en services adaptés• Orthopédagogue• Enseignant en adaptation scolaire	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale• Maîtrise en adaptation scolaire et sociale non obligatoire
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Dépiste, identifie et évalue les difficultés d'apprentissage.• Offre les mesures d'aide pédagogique appropriées en fonction des forces et des besoins de l'apprenant.• Participe au plan d'intervention, informe et émet des recommandations.• Prépare la matière à enseigner conformément à un programme approuvé par le ministère responsable de l'éducation.• Conçoit et réalise avec les élèves les activités d'enseignement-apprentissage en utilisant des stratégies pédagogiques variées.• Rééducation	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• Écoles primaires, secondaires, cégeps et universités• Cabinets privés
QUALITÉS REQUISES : Autonomie, capacité d'écoute, créativité, diplomatie, discrétion, esprit critique, esprit d'analyse, esprit d'équipe, esprit d'initiative, facilité à communiquer, facilité d'adaptation, patience, sens de l'observation et sens de l'organisation	

ORTHOPHONISTE

Professionnel qui évalue les fonctions du langage (oral, écrit, non oral), de la voix (phonation, résonance) et de la parole (bégalement, articulation), à l'aide d'instruments, de tests, d'observations et de méthodes adaptées aux besoins des patients. Il détermine et met en œuvre un plan de traitement dans le but d'améliorer ou de rétablir la communication de l'être humain en interaction avec son environnement.

Source : Repères

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Orthophoniste	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en neurosciences cognitives et autres baccalauréats**• Le diplôme de maîtrise est obligatoire pour accéder à la profession en orthophonie.
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Dépiste et évalue les troubles du langage (oral, écrit, non-oral), de la parole (bégalement, articulation), de la voix (phonation, résonance) et de la fonction oropharyngée (déglutition, dysphagie).• Détermine le plan de traitement détaillé pour les thérapies réalisées par l'orthophoniste à partir des priorités ciblées au plan d'intervention orthophonique.• Évalue les troubles du langage, de la parole et de la voix dans le but de déterminer le plan de traitement et d'intervention orthophonique.	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• CLSC• Centres hospitaliers• Centres de réadaptation• Centres d'hébergement et de soins de longue durée• Écoles primaires et secondaires• Cabinet privé
QUALITÉS REQUISES : <p>Autonomie, capacité d'écoute, courtoisie, créativité, diplomatie, discrétion, esprit critique, esprit d'analyse, esprit d'équipe, esprit d'initiative, facilité à communiquer, facilité d'adaptation, patience, sens de l'observation et sens de l'organisation</p>	

****Plusieurs cheminements possibles, informe-toi auprès de la conseillère en information scolaire et consulte la page du programme de maîtrise en orthophonie des universités offrant le programme : UQTR, Université de Montréal, Université Laval, Université d'Ottawa et Université McGill.**

PSYCHOÉDUCATEUR.TRICE

Professionnel qui intervient, au moyen d'une approche préventive et rééducative, auprès des personnes qui présentent des difficultés d'adaptation (délinquance, troubles de comportement, problèmes de santé mentale, perte d'autonomie, anxiété, etc.) dans le but de développer ou rétablir leurs capacités adaptatives et ainsi contribuer au maintien d'un équilibre avec leur environnement.

Source : Repères

TECHNICIEN.NE EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Technicien qui intervient auprès d'individus de tous âges ayant différentes problématiques d'adaptation (physiques, cognitives, sociales ou affectives) en vue de faciliter leur réadaptation, leur intégration sociale ou leur maintien à domicile.

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Psychoéducateur• Agent de relations humaines• Conseiller clinique• Conseiller en réadaptation• Éducateur spécialisé• Intervenant• Travailleur de rue	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Technique en éducation spécialisée• Baccalauréat en psychoéducation• Le diplôme de maîtrise est obligatoire pour accéder à la profession de psychoéducateur et à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Évalue les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives à l'aide d'observations et de tests.• Élabore des plans d'intervention et des stratégies de prévention et de réadaptation.• Conçoit ou anime des programmes de prévention ou de réadaptation.• Aide la personne en difficulté à prendre conscience graduellement de sa capacité à affronter ses problèmes et à les résoudre.• Organise et anime des activités adaptées aux besoins de la clientèle.	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• Établissements de soins pour personnes âgées• Commissions scolaires• Centres hospitaliers• Centres de réadaptation et de rééducation• Bureaux de probation• Services correctionnels• Établissements d'enseignement• Organismes communautaires• Centres jeunesse• Pratique privée
QUALITÉS REQUISES : Sens de l'écoute, curiosité intellectuelle, rigueur, ouverture d'esprit, maturité, facilité à communiquer, dynamisme, stabilité émotionnelle et capacité à animer des groupes	

PSYCHOLOGUE

Professionnel qui évalue le fonctionnement psychologique et mental de ses patients (comportements, émotions, aptitudes, pensées, etc.), qui pose un diagnostic et qui offre un traitement psychologique en vue de favoriser le mieux-être des individus qui éprouvent de la détresse ou des difficultés psychologiques.

Source : Repères

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Psychologue clinicien• Psychologue communautaire• Psychologue scolaire• Psychologue industriel et organisationnel• Expert psycho-légal• Intervenant social• Enseignant/professeur	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en psychologie• Pour avoir accès à la profession de psychologue, il faut avoir complété un baccalauréat et un doctorat en psychologie clinique.
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Comportement humain• Violence et abus (sectes, viol, victime)• Dépendances (alcoolisme, travail, jeu, affectif, drogue, médicament)• Vie conjugale et familiale (adoption, séparation, deuil, conflits)• Développement/éducation/scolarité (affirmation, hyperactivité, intimidation)• Difficultés professionnelles (harcèlement, stress, problèmes interpersonnels)• Difficultés personnelles (estime de soi, suicide, personnalité, anxiété)	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• Centres hospitaliers• Centres de réadaptation et de rééducation• Bureaux de probation• Services correctionnels• Établissements d'enseignement• Organismes communautaires• Centres jeunesse• Pratique privée• Fonction publique
QUALITÉS REQUISES : Capacité d'écoute, curiosité intellectuelle, rigueur, ouverture d'esprit, maturité, facilité à communiquer, discrétion et résistance au stress	

PSYCHOTHÉRAPEUTE

Le psychothérapeute aide les gens, individuellement ou en groupe, à résoudre leurs difficultés personnelles ou à traverser des épreuves en vue de favoriser leur développement et leur adaptation par une meilleure compréhension et connaissance d'eux-mêmes et de leurs modes de fonctionnement.

Il peut intervenir selon une approche particulière qui lui donnera un cadre de référence pour comprendre et intervenir auprès des gens. À cette fin, il procède à des rencontres régulières avec ses clients au cours desquelles, il favorise leur expression par une attitude d'ouverture et d'accueil. Il peut intervenir auprès d'individus de tout âge ou se spécialiser pour certaines problématiques ou clientèles.

Source : Dictionnaire Septembre

FORMATION :

Le titre de psychothérapeute et l'exercice de la psychothérapie sont réservés. Cela signifie que toute personne qui n'est ni médecin ni psychologue et qui veut pratiquer la psychothérapie et porter le titre de psychothérapeute doit détenir un permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec.

Le règlement sur le permis de psychothérapeute prévoit ces critères :

1. Être membre de l'un des ordres professionnels suivant :

- [Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec](#)
- [Ordre professionnel des criminologues du Québec](#)
- [Ordre des ergothérapeutes du Québec](#)
- [Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec](#)
- [Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec](#)
- [Ordre professionnel des sexologues du Québec](#)
- [Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec](#)

2. Détenir une maîtrise dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines.

3. Avoir suivi 765 heures de formation théorique en psychothérapie de niveau universitaire. Cette formation doit avoir été acquise soit :

- dans le cadre d'études universitaires;
- dans le cadre d'une formation en psychothérapie acquise dans un établissement privé ou auprès d'un formateur indépendant.

PSYCHIATRE

Le psychiatre est le seul médecin qui soit spécialisé dans le traitement des maladies mentales. Le psychiatre pratique en cabinet privé et à l'hôpital où il peut travailler en collaboration avec des travailleurs sociaux, des psychologues et des infirmières, entre autres.

Il pourra, en révisant l'histoire personnelle, faire le bilan des problèmes et identifier les forces sur lesquelles compter pour atteindre une meilleure adaptation à la vie. Parmi les méthodes de traitement, on retrouve :

- la psychothérapie (individuelle, de couple, familiale ou de groupe);
- la médication (antidépresseurs, sédatifs, anxiolytiques, antipsychotiques, etc.);
- la thérapie de milieu (hospitalisation, foyers thérapeutiques et foyers de transition).

Adaptation de la définition de l'Association des médecins psychiatres du Québec

***préalables de sciences exigées**

FORMATION :

Médecin spécialiste en psychiatrie.

Au Québec, la formation médicale comporte deux étapes complémentaires :

La première étape est l'obtention du diplôme de doctorat de 1er cycle en médecine (formation générale obligatoire d'une durée de 4 ou 5 ans selon l'établissement d'enseignement).

La deuxième étape est l'étude postdoctorale, formation de 2e cycle appelée « résidence », qui mène à l'obtention du droit de pratique en s'orientant vers la médecine spécialisée en psychiatrie reconnue par le Collège des médecins du Québec (durée de 5 ans). La résidence est constituée principalement de stages pratiques. Ces stages sont rémunérés selon une entente convenue entre la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) et le gouvernement du Québec.

SEXOLOGUE

Professionnel qui étudie les aspects (psychologiques, médicaux, sociaux, biologiques, etc.) de la sexualité et qui évalue le comportement et le développement sexuel de la personne. Il détermine, recommande et effectue des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain.

Source : Repères

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Sexologue	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en sexologie permet d'accéder à l'Ordre professionnel des sexologues du Québec.• Maîtrise universitaire spécialisée en sexologie non obligatoire
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Les difficultés sexuelles (troubles du désir sexuel, troubles de l'orgasme, abus sexuel, troubles de l'identité sexuelle).• Les difficultés affectives et relationnelles (trouble de l'intimité, dépendance affective, manque de confiance, relations extraconjugales, violence conjugale, anxiété de performance, séparation, deuil).• Les difficultés sexuelles liées à la santé (grossesse, infertilité, avortement, ménopause, andropause, ITSS, handicaps, crise cardiaque, cancer, etc.).	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• À son compte• Établissements pour bénéficiaires internes (centres d'accueil, maisons de transition, etc.)• Centres hospitaliers• Centres locaux de services communautaires (CLSC)• Commissions scolaires• Organismes communautaires et d'action sociale
QUALITÉS REQUISES : Autonomie, capacité d'écoute, créativité, curiosité intellectuelle, diplomatie, discrétion, esprit critique, esprit d'analyse, esprit d'initiative, esprit de synthèse, facilité à communiquer, facilité d'adaptation, ouverture d'esprit, patience, persévérance, polyvalence, résistance au stress, rigueur, sens de l'observation, sens de l'organisation, sens des responsabilités et maturité	

TRAVAILLEUR.SE SOCIAL.E

Professionnel qui évalue le fonctionnement social d'individus (couples, familles, groupes et collectivités) et qui met en œuvre un plan d'intervention dans le but de favoriser le développement optimal de l'être humain en interaction avec son environnement. Selon le type de milieu où il travaille (santé mentale, toxicomanie, scolaire, détention, sociocommunautaire, etc.), il intervient avec un ou plusieurs types de clientèles (déficients mentaux, toxicomanes, détenus, adolescents présentant des problèmes d'intégration, enfants, personnes âgées, familles, etc.).

TECHNICIEN.NE EN TRAVAIL SOCIAL

Technicien qui prévient et résout les situations sociales problématiques entre les personnes et leur environnement et offre des services et des programmes d'aide aux individus et aux groupes de tous âges aux prises avec des problèmes personnels et sociaux en vue d'améliorer leur adaptation sociale.

Source : *Repères et Métiers Québec*

TITRE D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• Travailleur social• Technicien en travail social• Organisateur communautaire• Agent de relations humaines• animateur social• Consultant clinique• Consultant en pratique privée	FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Technique en travail social• Baccalauréat en travail social Le diplôme de baccalauréat donne accès à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.• Maîtrise en travail social non obligatoire.
CHAMPS D'EXPERTISE <ul style="list-style-type: none">• Évalue la nature et la gravité des problèmes psychosociaux des clients qu'il rencontre individuellement, en couple, en famille, en groupe ou collectivement.• Élabore un plan d'intervention en identifiant les problèmes sociaux des clients et en leur suggérant le type d'aide, de ressources et d'encadrement dont ils ont besoin.• Promeut les droits des clients et les principes de justice sociale afin de réduire la discrimination, l'oppression et l'exclusion.	MILIEUX D'INTERVENTION <ul style="list-style-type: none">• Centres jeunesse• CLSC• Centres hospitaliers• Centres de réadaptation• Entreprises et cabinets privés• Centres communautaires de soins de santé (CISSS)• Coopératives de développement régional• Centres d'hébergement et de soins de longue durée• Centres de crise• Centres de femmes• Établissements de soins pour personnes âgées
QUALITÉS REQUISES : Capacité d'écoute, conseiller les gens, résolution de problèmes, avoir une conscience sociale et le sens des responsabilités, résistance au stress, empathie et persuasion	

RÉFÉRENCES

- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec - orientation.qc.ca/
- Association des médecins psychiatres du Québec - ampq.org/
- Dictionnaire Septembre des métiers et professions - Septembre éditeur 2005
- Université de Montréal - <https://www.umontreal.ca/>
- UQAM - <https://uqam.ca/>
- Université Laval - <https://www.ulaval.ca/>
- Pygma - <https://pygma.ca/>
- Métiers Québec - <https://www.metiers-quebec.org/>
- Repères – Mon Webfolio
- Association québécoise des neuropsychologues - <https://www.anq.qc.ca/>
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec – <https://www.oiiq.org/>

Document réalisé par : Louise Désilets, conseillère en information scolaire et professionnelle

Mise en page par : Hélène Caron, agente de soutien administratif